



Offre d'emploi

DIRECTRICE/DIRECTEUR DE LA MJC-CS FORUM des ROMAINS

CONTEXTE

L'association **MJC Centre Social** réunit en moyenne 1500 adhérents. Elle se situe au cœur du grand quartier des Romains de 14 000 habitants à Annecy qui s'étend de la gare d'Annecy au Boulevard du Fier. Ce quartier est lui-même composé de plusieurs « sous-quartiers » (Galbert, Rulland, Stade, Hirondelles,...) La MJC CS fait partie des 8 structures « socio-culturelle/centre social » de la nouvelle commune d'Annecy avec lesquelles elle est partenaire. La MJC centre social a obtenu fin 2019 et jusqu'en 2023 le renouvellement de son agrément CAF. Elle travaille en étroite collaboration avec son référent direct à la ville d'Annecy, qu'est le service jeunesse.

Avec un budget d' 1 million d'Euros, l'association est en bonne santé financière depuis 4 ans et dégage chaque année un résultat positif qui lui a permis de consolider ses fonds propres. Elle emploie une trentaine de salariés dont 14 permanents, des techniciens d'activités hebdomadaires et des animateurs accueil de loisirs.

L'association est hébergée par la ville d'Annecy dans un ancien 1000 clubs, agrandi il y a plus de 10 ans, mais qui se révèle désormais trop petit. Un des enjeux à venir sera la rénovation ou le remplacement de ces locaux.

L'association recherche un-e directeur-trice pour succéder au directeur partant en retraite. Il-elle bénéficiera d'un tuilage de 2 semaines en décembre. Il-elle sera en relation étroite avec le bureau (2 co-présidents, secrétaire et adjoint, trésorier et adjoint) du Conseil d'Administration, lui-même composé d'environ une dizaine de membres élus de l'association, de représentants de 3 associations et des partenaires institutionnels.

MISSIONS & RESPONSABILITES

La MJC centre social mène des actions vers l'enfance et la petite enfance, la jeunesse, la famille, la parentalité et la vie locale afin de donner le pouvoir d'agir aux habitants. Elle porte ou s'implique en partenariat dans certains événements locaux, propose une vingtaine d'activités culturelles et sportives et assure une mission de centralité conventionnée avec la ville sur le Jeu au sein de sa ludothèque et à travers son festival du Jeu « Ludilac ». En lien avec le Conseil d'Administration de la MJC, vous êtes chargé(e) de la mise en oeuvre du projet associatif et du projet social. Vous développez des actions visant à pérenniser la dynamique sociale et culturelle à l'oeuvre sur le territoire, en partenariat avec les acteurs locaux.

Dans le cadre de vos responsabilités, vous avez notamment en charge :

LA CONDUITE DE PROJETS DANS UN ENVIRONNEMENT COMPLEXE

LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'ANIMATION DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF ET DU BENEVOLAT

LA GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'ANIMATION DU PARTENARIAT

FORMATION & EXPERIENCE EXIGES

Diplôme : Titulaire du DESJEPS ou d'un diplôme de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local, et/ou de l'ingénierie sociale.

Expérience: Au moins 5 ans en direction sur une structure associative, sociale...

CONNAISSANCES & COMPETENCES INDISPENSABLES

Expertise dans le fonctionnement du secteur associatif / Très bonne connaissance des enjeux et des acteurs locaux (institutionnels, associatifs,...) / Maîtrise de la recherche de financement et du développement de partenariats / Maîtrise de la conduite de projet et du développement d'activités et de services dans un environnement complexe / Management / Travail en réseaux.

SAVOIR ETRE

Management participatif et horizontal / Fortes qualités relationnelles et capacité à communiquer (écrit et oral) / Appétence pour le contact avec les publics / Capacité à s'adapter à différents niveaux d'interlocuteurs / Forte capacité d'analyse et de compréhension des enjeux (politiques, territoriaux).

RELATIONS FONCTIONNELLES :

Salariés et bénévoles de l'association

Acteurs locaux

Partenaires institutionnels

Habitants et adhérents

RELATIONS HIERARCHIQUES :

N+1 : Le bureau de la MJC et ses co-président(e)s

N-1 : Responsables de secteurs / animateurs, personnels administratifs, intervenants ponctuels,

PERIMETRE DE RESPONSABILITE :

Le salarié dispose d'une délégation permanente de responsabilité définie sur une fiche de délégation. L'autonomie laissée au salarié implique que le contrôle s'appuie notamment sur une évaluation des écarts entre les objectifs et les résultats. Le salarié cadre assume la responsabilité de la mise en œuvre des orientations ou des objectifs définis par les instances statutaires de l'association.

Il engage sa responsabilité sur les prévisions et les décisions qu'il est amené à prendre et sur les prévisions qu'il est amené à formuler dans le cadre de sa mission.

Il rend compte aux instances statutaires de l'association son employeur.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Contrat : CDI

Temps de travail : Forfait jours (204 jours annuels)

Convention collective de l'Animation

Groupe G Indice 400 plus reconstitution de carrière dans la convention de l'animation

Statut : Cadre

Lieu de travail : ANNECY

Déplacements :

-**Niveau départemental** : ponctuels

-**Niveau régional** : ponctuels

Moyens mis à disposition : Bureau, ordinateur

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : 30 septembre 2020

PRISE DE POSTE : Lundi 7 décembre 2020